



Régie Remontées Mécaniques

REGIE DES STATIONS DU QUEYRAS

Maison du Tourisme
05350 MOLINES-EN-QUEYRAS

Tél. : 04.92.45.83.18.

Fax : 04.92.45.80.29.

Comme les années précédentes, il vous sera possible, dès le mois de juin 2008, de réserver, à un tarif préférentiel, votre forfait remontées mécaniques pour le prochain hiver 2008-2009.

Ce forfait, accessible à tous ceux qui le souhaitent (résidents Queyras ou pas), vous est proposé à **140 €** jusqu'au 29 août 2008 puis, à partir du 30 août 2008 et jusqu'au 14 novembre 2008, à **180 €** (gratuité pour les moins de 5 ans et les plus de 75 ans, sur présentation obligatoire d'un justificatif).

Pour information, aucune dérogation ne sera accordée, les dates indiquées ci-dessus seront scrupuleusement respectées. A titre indicatif, le forfait saison acheté après le 15 novembre 2008 s'élèvera à 285 € pour un adulte et à 230 € pour les moins de 12 ans et plus de 70 ans.

Ce forfait, **nominatif**, est **intransmissible**, **incessible à un tiers** et comporte **obligatoirement la photographie du titulaire**. **Il ne pourra pas être remboursé, quelle que soit la raison.**

Nous vous conseillons de souscrire une assurance avec ce forfait, au tarif de **38 €**. Cette dernière, valable pendant tout l'hiver, permettra notamment le remboursement de votre forfait en cas d'accident de ski en cours de saison ; cette assurance couvre d'autres garanties, n'hésitez pas à nous demander une documentation.

Si vous souhaitez bénéficier de cette offre, vous devez obligatoirement nous le préciser lors de votre commande. **Nous ne pourrions en aucun cas rajouter l'assurance après l'édition du forfait.**

Pour réserver votre (ou vos) forfait(s) saison, vous devez remplir le bulletin de réservation, y joindre une photo d'identité par personne, **avec nom et prénom inscrits au dos**, puis, soit nous faire parvenir votre dossier par courrier, soit venir directement à notre Siège Administratif. Nous vous remercions de bien nous indiquer la caisse des remontées mécaniques où vous souhaitez retirer votre (ou vos) forfait(s) en début de saison (ouverture des stations du Queyras prévue le samedi 20 décembre 2008).

Le règlement de votre (ou vos) achat(s) s'effectue en même temps que votre réservation.

Si vous souhaitez payer par chèque (à établir à l'ordre de : **Régie des Stations du Queyras**), n'oubliez pas de le joindre à votre dossier lors de l'envoi ou de votre venue.

Si vous désirez payer par carte bancaire, il vous suffit de nous contacter, après envoi du bulletin de réservation et de la (ou des) photo(s) au 04.92.45.83.18., ou de venir directement avec votre dossier à nos bureaux.

Pour information, nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures et serons fermés du 1^{er} au 11 novembre inclus,.

Nous pourrions émettre un reçu justifiant de votre réservation et de votre règlement. Si vous souhaitez le recevoir, **nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir une enveloppe timbrée à votre adresse.**

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos cordiales salutations.

La Direction.

BULLETIN DE RÉSERVATION FORFAIT(S) SAISON 2008-2009

*A remplir et à nous retourner, accompagné de votre règlement,
 de votre (ou vos) photo(s) et si besoin, de votre (ou vos) justificatif(s) de gratuité :*
 - soit jusqu'au 29 août 2008 pour bénéficier du tarif à 140,00 €,
 - soit jusqu'au 14 novembre 2008 pour bénéficier du tarif à 180,00 €.

FAMILLE :		Assurance 38 €	TOTAL EN EUROS forfait + assurance
NOM	PRENOM		
		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Cadre réservé à nos services Reçu envoyé le (ou donné le) :		TOTAL	

Lieu de retrait de ce(s) forfait(s) : disponible(s) à partir du 20 décembre 2008.
 Merci d'indiquer la caisse des remontées mécaniques de la commune du Queyras où vous souhaitez retirer votre/vos forfait(s).

Règlement effectué par :

- Chèque Espèces (uniquement sur place, à notre Siège Social de Molines)
 Chèques-vacances Carte bancaire (en nous contactant après l'envoi de votre dossier complet)

Afin que nous puissions vous renvoyer un reçu pour preuve d'achat de votre (ou vos) forfait(s),
 nous vous remercions de pré-remplir (nom, prénom et adresse) le coupon ci-dessous
 et de joindre à votre réservation une enveloppe timbrée à votre adresse.

Nous vous renverrons ce reçu dès réception de votre courrier.

N'hésitez pas à nous contacter si vous n'avez pas eu le reçu dans un délai de 15 jours.

REGIE DES STATIONS DU QUEYRAS
 Maison du Tourisme - 05350 MOLINES EN QUEYRAS

Molines le :

REÇU RÉSERVATION FORFAIT(S) REMONTÉES MÉCANIQUES SAISON 08-09

Nous accusons réception ce jour de la part de (nom & prénom),
 (adresse) du règlement suivant :

<input type="checkbox"/> Chèque Montant :	<input type="checkbox"/> Carte bancaire Montant :
Numéro de chèque :	<input type="checkbox"/> Chèques-vacances Montant :
Banque :	<input type="checkbox"/> Espèces Montant :

**Ce règlement correspond à l'achat de forfait(s)
 et assurance(s) pour la saison 08-09**

Pièce(s) manquante(s) : **A nous faire parvenir dès que possible**

Régie des Stations du Queyras